

**INTITULE DU POSTE**

# ENSA GRENOBLE-2024-1775845-MCF HCA cat 1 n°1

**INTITULE LONG DU  
POSTE**

Maître ou maîtresse de conférences / Histoire et cultures architecturales / Catégorie 1

**ELEMENTS ADMINISTRATIFS**

<b>Versant :</b>	Fonction publique de l'Etat
<b>Corps :</b>	MCF
<b>Catégorie :</b>	A
<b>Poste ouvert par concours</b>	
<b>Domaine fonctionnel</b>	Enseignement supérieur recherche
<b>Emploi de référence</b>	RMCC : RCH03A – RMFP : ERENS001
<b>Date de vacance de l'emploi</b>	01/09/2025

**LOCALISATION DU POSTE**

**Région** Auvergne Rhône-Alpes  
**Département** Isère  
**Adresse** : 60 avenue de Constantine, Grenoble

**EMPLOYEUR** *présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement*

L'école nationale supérieure d'architecture de Grenoble (ENSAG) est un établissement d'enseignement supérieur sous la tutelle du ministère de la Culture et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Établissement composante de l'Université Grenoble Alpes, elle accueille environ 950 étudiants encadrés par 240 enseignants et intervenants aux profils très variés, ainsi qu'une équipe administrative et technique de 50 personnes. L'ENSAG se démarque par ses activités de recherche via ses 3 unités comptant près d'une cinquantaine de doctorants. Membre-fondateur des Grands Ateliers et d'Amàc à Villefontaine, elle permet un enseignement professionnel et universitaire alliant théorie, pratique et expérimentation. L'ouverture internationale est également une des forces de l'établissement avec près de soixante accords. Au-delà des mobilités, ces partenariats débouchent sur de véritables coopérations scientifiques et pédagogiques. L'école a inscrit la problématique du développement durable dans son projet d'établissement, afin de former des architectes critiques et constructifs, prêts à relever les défis de l'évolution des métiers avec pour objectif la formation d'architectes à la fois autonomes dans leurs pratiques et responsables devant la société.

**DESCRIPTIF DU SERVICE** *présentation des activités scientifiques de l'école*

Le service enseignement et recherche est composé de 44 titulaires, 12 professeurs et 32 MCF. Afin d'assurer leurs missions de recherche, l'école dispose de 7 ETPT de MCF Associés et de 4 MCF A en remplacement de titulaires. L'école compte 34 CDI/CDD enseignants. Il existe dans l'école 3 unités de recherche (CRESSON, AE&CC, MHA) et un service recherche et partenariat international.

**DESCRIPTIF DU POSTE** *missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution***En cycle licence**

Cours magistral (16h et 12 TD) en semestre 1 : « Le projet comme rapport au monde » apportera un cadre théorique permettant d'appréhender chronologiquement les grandes évolutions de l'histoire de l'architecture, mises en relation avec l'histoire environnementale. Introduire des outils conceptuels permettant à l'étudiant d'organiser les connaissances qu'il acquiert, de les mettre en relations entre elles et avec les autres enseignements.

Cours magistral (16h) en semestre 6 : Mise en perspective, historisation et théorisation des questions environnementales et climatiques actuelles de l'architecture à partir d'un corpus de projets et de textes du milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Il s'agira de préciser et de mieux comprendre, à partir d'histoires croisées entre architecture et environnement, certaines des questions posées par l'architecture et son projet au XXI<sup>e</sup> siècle. Ce cours

magistral encouragera les futurs architectes à se doter des instruments de pensée qui les aideront à développer une pratique réflexive.

Participation à des encadrements de TD en Histoire de l'architecture.

#### Participation aux deux enseignements de licence 3 portant sur les méthodologies de l'écriture.

Il s'agira d'initier les étudiant.e.s aux codes et aux exigences de l'écriture académique à travers un premier TD (18h) en semestre 5 dédié à des ateliers d'écriture visant la constitution collaborative d'un catalogue qui recense les questionnements et les références que les étudiant.e.s de licence 3 souhaitent explorer de manière critique. Au semestre suivant, il s'agit de réengager ce suivi (20h TD) et d'exploiter le catalogue pour accompagner 18 étudiant.e.s dans la rédaction de leur rapport d'étude.

Participation à l'enseignement du projet en studio S3AA (60h TD) et S4AA (45h TD), en coordination avec les enseignants responsables. Ces deux semestres abordent les thématiques de la ville et du logement collectif (semestre 3) et les territoires ruraux (semestre 4). Les objectifs sont de proposer des méthodes d'analyses de références. Ces méthodes devront permettre aux étudiants d'apprendre à mobiliser en conscience, de manière non littérale, des références architecturales, urbaines et/ou paysagères dans leur processus de conception. Les analyses seront menées avec les outils de l'architecte (dessin géométral, maquettes à différentes échelles). Les enjeux des analyses pour le projet, le corpus de références et les méthodes d'analyses seront précisées avec l'enseignant responsable du studio. Les références contemporaines seront en lien avec les transitions sociales, économiques et climatiques.

Proposition d'un enseignement optionnel en semestre 6 qui développe des méthodes originales d'analyses architecturales dessinées et écrites, pluriscales et multicritères à partir d'un corpus historique (16h)

#### **En cycle master**

Proposition d'un enseignement de Tronc commun en cycle master (semestre 8) qui développe une question d'architecture transversale à plusieurs des parcours de projet de cycle master, à partir d'une approche et de corpus historiques (50h)

#### **CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE** *spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques*

En application de l'article 6 du décret n°2018-105 du 15 février 2018, les obligations de service des professeurs et des maîtres de conférences sont celles qui sont définies par la réglementation applicable à l'ensemble de la fonction publique, soit 1 607 h par référence à l'article L611-1 du code général de la fonction publique.

Dans ce cadre, ils concourent à l'accomplissement des missions de service public des écoles nationales supérieures d'architecture prévues à l'article L. 752-2 du code de l'éducation en exerçant leurs fonctions dans les domaines mentionnés à l'article L. 952-3 du même code.

Le temps de travail de référence des professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est précisé par l'article 7 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture

#### **DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE**

##### **1 - Expériences et compétences requise pour le concours**

Compétence avérée en histoire de l'environnement et en histoire de l'architecture.

Expérience des cours magistraux de cycle licence, destinés à l'ensemble de la promotion pour lesquels.

Bonne culture architecturale et capacité à la problématiser pour que les étudiants puissent comprendre, dès la première année, que l'histoire se pense.

Capacité à intégrer des équipes pédagogiques constituées pour y développer des approches pluridisciplinaires en cycle licence.

Expériences attestées de la recherche en architecture individuelles et au sein d'équipes pluridisciplinaires.

Capacité à participer à l'animation d'un groupe thématique de recherche.

Publications scientifiques qui croisent histoire de l'architecture, histoire culturelle et histoire environnementale pour pouvoir interroger l'historicité des questions environnementales en architecture.

##### **2 - Rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)**

Rattachement à l'unité de recherche « Architecture, Environnement et Cultures Constructives » pour y développer des recherches qui s'inscriront en particulier dans les axes scientifiques « Précédents et Projets » ou « Établissements humains et milieux contraints » : histoire matérielle et histoire des idées, pluralité des histoires, histoires multiscales, transferts entre disciplines et diversités culturelles. Il s'agira aussi de développer des projets collaboratifs dans le cadre du *work-package* « Patrimoine bâti et immatériel » du Labex UG@rchitecture porté par 12 laboratoires de l'Université Grenoble Alpes.

### 3 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requise

Diplôme d'architecte souhaité, thèse de doctorat en histoire de l'architecture ou en architecture requise.

#### INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

##### Autres informations

*Postes ouverts par concours  
Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e*

*Les candidatures seront examinées collégalement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.*

*Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.*

#### FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT

**Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture**

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

##### Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

##### Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA

#### CANDIDATURE

##### Lien du site

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/concours-ensa-2025>

##### Personne à contacter

[chardon.p@grenoble.archi.fr](mailto:chardon.p@grenoble.archi.fr)

##### Autre personne à contacter

[mamaawal.h@grenoble.archi.fr](mailto:mamaawal.h@grenoble.archi.fr)